

[Accueil](#) > [News](#)

DSK: Pourquoi Anne Sinclair doit témoigner



Le 19/05/2011 à 12:46 par Emmanuel Schwartzberg (TVMag.com)

[Commentaire\(s\) \(102\)](#)

[Laissez un commentaire](#)

L'affaire Strauss-Kahn et ses conséquences

À voir le 19/05/2011 à 20h35 sur

En prenant fait et cause pour son mari (Bill Clinton) lors de l'affaire Monica Lewinsky, évoquant même « une conspiration » menée contre lui, Hillary Clinton lui a apporté une aide considérable qui a, sans doute, dissuadé le Sénat américain d'engager une procédure de destitution et facilité une transaction.



Les responsabilités qui pèsent aujourd'hui sur Anne Sinclair sont plus importantes que celles qu'Hillary Clinton a assumées dans la mesure où son mari encourt une longue peine d'emprisonnement. L'ancienne présentatrice de *7 sur 7* ne peut pas se retrancher dans un silence prudent car son témoignage permettra aux jurés comme au juge de se forger une idée sur la véritable personnalité de Dominique Strauss-Kahn. « Il apportera un peu d'humanité au moment où nous sommes encore dans la stupéfaction et la perte de repères, estime l'avocat spécialisé en médias, [Fabrice Lorvo](#). L'image que nous avons du directeur général du FMI est un personnage débonnaire, policé, sympathique, rusé et intelligent. Nous le découvrons à l'audience abattu et défait. »

L'intervention d'Anne Sinclair, qui possède une grande expérience de la radio, de la télévision comme d'Internet, va permettre de reconstruire la personnalité de Dominique Strauss-Kahn et de répliquer à l'hypermédiatisation de cette affaire en apportant un peu d'humanité. En outre, et c'est sans doute l'élément le plus important, la procédure pénale américaine, lorsque le prévenu plaide « non coupable » ne reposant pas,

comme en France, sur l'aveu, les témoignages sont essentiels. Le cinquième amendement de la Constitution, qui est devenu un leitmotiv de toutes les séries policières américaines dont les Français raffolent, stipule que « nul ne pourra être, dans une affaire criminelle, obligé de témoigner contre lui-même ».

« Ce sera parole contre parole »

« Quand il y a aveu, l'accusé reconnaît la matérialité et l'intentionnalité du délit mais tel n'est pas le cas dans cette affaire. Cela sera donc parole contre parole, affirme Fabrice Lorvo. Le travail de la justice va consister à trancher entre ces deux versions. » Personne ne pourra jamais établir, avec certitude, ce qui s'est passé entre Dominique Strauss-Kahn et Nafissatou Diallo entre 12h et 12h29. Les seules certitudes semblent concerner la réalité du contact entre ces deux personnes et leur présence dans la chambre 2806. Il convient d'attendre la version de DSK qui n'est pas, à ce jour, connue. En présentant l'image d'un couple toujours uni après de vingt ans de mariage et les aléas que toute union traverse, Anne Sinclair peut apporter à son mari une aide considérable. Dans un premier communiqué, le 16 mai, elle a, comme Hillary Clinton, assuré qu'il « s'agissait d'un coup monté » et affirmé qu'elle ne « croyait pas un mot de toute cette affaire ».

Dans sa lettre de démission de directeur général du FMI, rendue publique, Dominique Strauss-Kahn lui a répondu : « je pense d'abord à ma femme - que j'aime plus que tout - à mes enfants, à ma famille, mes amis ». Cet échange donne déjà un aperçu de la défense de Dominique Strauss-Kahn qui va s'appuyer sur la solidarité, sans failles, de sa famille rassemblée derrière lui. Cette détermination que rien ne paraît pouvoir ébranler pourra impressionner autant le grand jury qui lit la presse que les juges. Aussi pénible que cela puisse être pour elle, Anne Sinclair sera contrainte, dans les semaines à venir, de faire des déclarations devant les caméras. Sa sincérité, renforcée par un professionnalisme irréprochable, devrait ébranler le public américain qui ne la connaît pas comme journaliste. En revanche, il est certain que son intervention facilitera la réhabilitation de son mari, tant l'audience dont elle bénéficie, à voir toutes les couvertures de presse qui lui sont consacrées, est grande.